

Bordereau attestant l'exactitude des informations - PONTOISE - 7802 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 01/08/2025 - 17331 - 2014 B 00255 - 304 395 973 - AUTOMATIC SYSTEMS



Certifiés conformes

Nicolas Saille - Le Président

A large, stylized handwritten signature in black ink, likely belonging to Nicolas Saille, the President.

AUTOMATIC SYSTEMS France

22, Rue du 8 mai 1945
95340 PERSAN
RCS Pontoise 304 395 973

COMPTES SOCIAUX POUR LA PERIODE
DU 01 JANVIER 2023 AU 31 DECEMBRE 2024

Tous les montants sont exprimés en K€ sauf mention contraire

A small, handwritten mark or signature in black ink at the bottom right of the page.

SOMMAIRE

I. BILAN ACTIF.....	1
II. BILAN PASSIF.....	2
III. COMPTE DE RESULTAT.....	3-4
IV. ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX.....	5
A. Présentation de la société et faits marquants de l'exercice.....	5
B. Principes, règles et méthodes comptables	6
1. Immobilisations incorporelles	6
2. Immobilisations corporelles	6
3. Immobilisations financières	6
4. Stocks et encours.....	6
5. Créances et dettes.....	6
6. Ecarts de conversion actifs et passifs.....	7
7. Provisions pour risques et charges.....	7
8. Indemnités de départ en retraite ou pensions	7
9. Charges et produits constatés d'avance	7
10. Résultat exceptionnel.....	7
11. Participation des salariés	7
12. Intégration fiscale	7
13. Changement de présentation des comptes	7
C. Explications des postes du bilan et du compte de résultat	8
1. Immobilisations et amortissements	8
2. Etat des stocks par catégories	8
3. Echancier des créances.....	8
4. Mobilisation de créances.....	9
5. Dépréciation des actifs	9
6. Charges constatées d'avance.....	9
7. Variation des capitaux propres	9
8. Provisions pour risques et charges.....	9
9. Echancier des dettes.....	10
10. Produits constatés d'avance	10
11. Répartition du chiffre d'affaires.....	11
12. Reprises sur provisions et transferts de charges	11
13. Détail du résultat exceptionnel	11
14. Impôt sur les bénéfices.....	11
15. Croissement et allègement de la dette future d'impôts.....	11
D. Autres informations	12
16. Effectif Moyen.....	12
17. Engagements hors bilan	12
18. Transactions avec les sociétés liées	12
19. Transactions avec les parties liées.....	12
20. Honoraires du commissaire aux comptes	12
21. Coordonnées de la société consolidante	12
22. Rémunérations des dirigeants	12

BILAN AU 31 DECEMBRE

(en milliers d'euros)

ACTIF	2024			2023
	Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles (note 1)				
Fonds commercial	434		434	434
Autres immobilisations incorporelles	254	(77)	177	171
Immobilisations incorporelles en cours	425		425	221
Avance, acompte sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles (note 1)				
Terrain				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	406	(354)	52	76
Autres immobilisations corporelles	1 265	(982)	284	263
Immobilisations corporelles en cours				
Immobilisations financières (note 1)				
- Participations et autres titres immobilisés				
- Autres immobilisations financières	79		79	71
Total I	2 865	(1 413)	1 451	1 236
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours (note 2 et 5)				
Matières premières et autres approv.	6 362	(1 143)	5 219	5 708
En-cours de production	6 362	(1 143)	5 219	5 708
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commande	74		74	
Créances (notes 3 et 5)				
Créances clients et comptes rattachés	4 128	(61)	4 067	5 700
Autres créances	3 841	(61)	3 779	5 377
Conventions de trésorerie Groupe	287		287	323
Disponibilités	446		446	392
Total II	11 010	(1 204)	9 806	11 799
Comptes de régularisation - Charges constatées d'avance (note 6)				
	94		94	67
ACTIF TOTAL	13 969	(2 617)	11 352	13 102



BILAN AU 31 DECEMBRE*(en milliers d'euros)*

PASSIF	2024	2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital	788	788
Primes de fusion	76	76
Réserve légale	79	79
Réserves réglementées		
Autres réserves	911	1 723
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	232	(812)
Provisions réglementées		
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (I) (note 7)	2 086	1 854
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (II) (note 8)	395	377
DETTES (note 9)		
Emprunts auprès des établissements de crédit		
Conventions de trésorerie Groupe	1 099	1 937
Avances et acomptes reçus	971	418
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 160	6 049
Dettes fiscales et sociales	1 765	1 594
Dettes sur immobilisations		
Autres dettes d'exploitation	769	793
Total (III)	8 765	10 793
Comptes de régularisation - produits constatés d'avance (note 10)	106	79
PASSIF TOTAL (I+II+III+IV)	11 352	13 102

COMPTE DE RESULTAT*(en milliers d'euros)*

	2024	2023
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises		
Production vendue		
-biens	29 538	30 002
-services	5 821	4 477
Chiffre d'affaires net (note 11)	35 359	34 479
Production Immobilisée	88	114
Subventions d'exploitation	9	15
Reprises sur provisions et amortissements, transferts de charges (note 12)	54	103
Autres produits	31	20
Total des produits d'exploitation (I)	35 541	34 731
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de matières premières et autres approvisionnement	(17 804)	(19 635)
Variation de stock matières premières et autres approvisionnements	(356)	85
Autres achats et charges externes	(7 759)	(7 139)
Impôts, taxes et versements assimilés	(215)	(213)
Salaires et traitements	(5 791)	(5 458)
Charges sociales	(2 806)	(2 667)
Dotations aux amortissements et dépréciations sur immobilisations	(105)	(139)
Dotations aux dépréciations sur actif circulant (note 5)	(152)	(67)
Dotations aux provisions pour risques et charges (note 8)	(92)	(5)
Autres charges	(30)	(11)
Total des charges d'exploitation (II)	(35 109)	(35 249)
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	433	(518)
PRODUITS FINANCIERS		
Participations et autres valeurs mobilières		
Autres intérêts et produits assimilés	0	0
Reprises sur provisions et transferts de charges (notes 9 et 12)		4
Différences positives de change		
Total des produits financiers (III)	0	5
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	(235)	(317)
Différences négatives de change		
Total des charges financières (IV)	(235)	(317)
RESULTAT FINANCIER (III-IV)	(235)	(313)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV)	198	(831)

COMPTE DE RESULTAT*(en milliers d'euros)*

	2024	2023
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges	131	146
Total des produits exceptionnels (V)	131	146
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	(11)	(0)
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements et aux provisions	(85)	(127)
Total des charges exceptionnelles (VI)	(96)	(127)
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI) (note 17)	35	19
Participation des salariés (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII) (note 14)		
RESULTAT NET (I-II+III-IV+V-VI-VII-VIII)	232	(812)
Résultat par action		
Nombre d'actions	315 000	315 000
Résultat courant global par action (en euros)	1	(3)
Résultat net par action (en euros)	1	(3)



ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX

A. Présentation de la société et faits marquants de l'exercice

Présentation de la société

La société Automatic Systems France créée en 1974 est la filiale de commercialisation de la société Automatic Systems Belgique, concepteur et fabricant d'obstacles physiques de sécurité pour le contrôle des accès Véhicules (Outdoor) et Piétons (Indoor).

La société ASF est détenue à 100 % par Automatic Systems Belgique

L'activité est répartie en deux pôles :

- BA France : Commercialisation de tous les produits du Groupe AS
- BU Outdoor : Développement et production de barrières Outdoor pour toutes les BA du Groupe Automatic Systems

La société dispose de deux sites :

- Persan : Siège social avec l'usine de production
- Lyon : Pour l'activité commerciale

Faits marquants de l'exercice :

Néant

B. Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de la Société ont été établis conformément aux dispositions de la législation et aux pratiques généralement admises en France et en conformité du règlement ANC n° 2016-07 modifiant le règlement n°2014-03 relatif à la réécriture du plan comptable général ainsi qu'en conformité du règlement ANC n° 2015-05 relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture, dans le respect des règles de prudence, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels et aux hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes,
- Indépendance des exercices

Dans le cadre de l'application du règlement du CRC n° 2004-06 portant sur la définition, l'évaluation et la comptabilisation des actifs, aucune modification n'a été apportée aux actifs historiquement comptabilisés, l'ensemble de ces derniers répondants aux nouvelles définitions.

Dans le cadre de l'application du règlement CRC n° 2002-10, les actifs immobilisés doivent être décomposés en éléments séparés ayant une durée d'utilisation distincte. Il n'a pas été identifié dans le parc des immobilisations de biens susceptibles de faire l'objet d'un éclatement par composant.

Immobilisations Incorporelles

Dans ce poste, figurent :

Brevets	Linéaire	1 à 5 ans
Licences logiciel informatique	Linéaire	1 à 5 ans
Le fonds commercial correspondant à l'acquisition de la société BCA.		
Le montant inscrit au bilan est de 434 480 €.		
Aucun amortissement ou dépréciation n'est pratiqué sur ce poste.		



Le test de la valeur de ce fonds s'apprécie en fonction de l'EDITDA sur 3 ans.

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeur constatées, le cas échéant

Les immobilisations incorporelles peuvent faire l'objet d'une dépréciation au cas par cas, lorsque leur valeur actuelle devient inférieure à leur valeur comptable. Les dépréciations sont directement inscrites à l'actif en diminution de la valeur des éléments correspondants.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeur constatées, le cas échéant

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de consommation prévisionnelle des avantages économiques liés à leur utilisation. Les principales cadences d'amortissement pratiquées sont les suivantes:

Agencements et aménagements des constructions	Linéaire	4 à 10 ans
Matériel et outillage industriel	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de transport	Linéaire	1 à 3 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	1 à 5 ans

Immobilisations financières

Le montant porté en autres immobilisations financières correspond à des dépôts de garantie versés dans le cadre de contrat de location.

Stocks et encours

La technique utilisée pour évaluer le coût des stocks est le coût moyen pondéré.

Le coût d'acquisition des matières premières et marchandises est déterminé par l'addition du prix d'achat et des coûts directement attribuables à l'acquisition d'un coefficient d'approche venant majorer la valeur des stocks de matière première et des marchandises

Le coût de production des stocks de produits finis est déterminé par l'addition des éléments suivants :

- Le coût d'acquisition des matières consommées pour sa production, évalué comme indiqué ci-dessus ;
- Les charges directes de production ;
- Les charges indirectes de production ;

L'incorporation des charges indirectes dans le coût de production se traduit par l'application d'un coefficient d'approche venant majorer la valeur des stocks de produits finis.

Les provisions pour dépréciation de stock sont calculées de la façon suivante :

- o Dépréciation à 95 % du stock sans consommation sur les 12 derniers mois ;
- o Dépréciation à 30 % du stock supérieur à 1 an de consommation ;
- o Dépréciation à 30 % du stock supérieur à 2 ans de consommation ;
- o Dépréciation à 35 % du stock supérieur à 3 ans de consommation ;

Les articles nouvellement créés sur les 12 derniers mois sont exclus du périmètre de dépréciation.

Stocks satellites :

- o Stock Démonstration / Exposition / Documentation : Dépréciation à 100 %
- o Stock prototype : dépréciation à 100 %

Créances et dettes

Les créances sont valorisées à leurs valeurs nominales après constatation éventuelle de provisions pour dépréciation si un risque d'insolvabilité du débiteur concerné s'avérait.

Celles-ci sont diminuées du montant des cessions de créances loi Dailly que nous finançons auprès de la BNP pour un montant de 4 000 k€ au 31/12/2024. Au 31/12/2023, le montant était de 3 999 k€.

Les provisions sur créance clients sont valorisées à 100 % de la valeur HT sur la base d'un dossier de recouvrement structuré ou sur la base d'une déclaration de créance.

Les dettes sont valorisées à leurs valeurs nominales constatées

Ecart de conversion actifs et passifs

Au 31/12/2024, nous n'avons pas de créances ou dettes en devise constatée au bilan

Provisions pour risques et charges

Conformément à l'avis du CNC n°00-01 sur les passifs, une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation à l'égard d'un tiers ou qu'il est probable ou certain, qu'elle provoque une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente.

Les provisions sont constituées en regard des litiges et contentieux connus à la date de clôture des comptes. Leurs constitutions relèvent d'une observation individuelle des éléments ou événements constituant le dit risque, et sont évaluées en fonction de la situation à la date de clôture. Lorsqu'un écart de conversion actif est représentatif d'un risque de change, il fait l'objet d'une provision pour perte de change

Indemnités de départ en retraite ou pensions

Les indemnités légales ou conventionnelles de départ en retraite ou pensions complémentaires relatives au personnel en activité figurent en engagements hors bilan.

Le montant de l'engagement est évalué, par un actuaire extérieur au groupe, selon la méthode PUC (Projected Unit Credit) en utilisant un taux d'actualisation financière brut de 3,5 %.

Le calcul actuariel prenant notamment en compte l'ancienneté, l'âge et la rotation du personnel, conduit à un engagement de la Société évalué à un montant de 561 milliers d'euros au 31/12/2024

Il n'existe pas d'engagements spécifiques en faveur des organes d'administration ou de direction.

Charges et produits constatés d'avance

Il s'agit de charges et produits comptabilisés dans l'exercice et se rapportant à l'exercice suivant.

Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel est constitué des charges et produits résultant d'événements et/ou d'opérations distinctes des activités courantes de la société

Participation des salariés

Il n'y a pas eu de participation allouée au titre de l'exercice, celui-ci étant déficitaire.

Intégration fiscale

La Société est membre d'un groupe d'intégration fiscale dont IER est la mère

La charge d'impôt est supportée par chaque société comme en l'absence d'intégration. Les économies d'impôt sont appréhendées par la société mère.

La convention d'intégration fiscale, ne prévoyant pas le reversement aux filiales de leurs déficits reportables en cas de sortie du périmètre d'intégration, aucune provision n'a été constituée au titre des déficits fiscaux des filiales utilisés par la société mère

Changement de présentation des comptes

Chiffre d'affaires :

En anticipation des nouvelles règles applicables dans le cadre de la modernisation des états financiers (règlement ANC 2022 06), les refacturations de services et les remboursements de frais sont comptabilisés en Chiffre d'Affaires depuis le 1^{er} janvier 2023, ces produits étaient comptabilisés en transfert de charges avant 2023.

NOTES SUR LE BILAN

1 - ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE

(en milliers d'euros)

Immobilisations (valeurs brutes)	Au 31/12/2023	Augmentations	Diminutions	reclassement	Au 31/12/2024
Immobilisations incorporelles					
Fonds commercial	434				434
Concessions, brevets, licences	248	7			254
Immobilisations incorporelles en cours	221	204			425
Total	903	211			1 114
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériels et outil	409	5	(8)		407
Agencements et aménagements divers	829	80	(10)		899
Autres immobilisations corporelles	350	17	(1)		365
Total	1 589	102	(19)		1 672

(en milliers d'euros)

Amortissements et dépréciations	Au 31/12/2023	Dotations de l'exercice	Dépréciation de l'exercice	Reprises sur cessions	Apport part.d'actifs	Au 31/12/2024
Immobilisations incorporelles						
Fonds commercial						
Concessions, brevets, licences	(77)					(77)
Total	(77)					(77)
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériels et outil	(333)	(29)		8		(354)
Agencements et aménagements divers	(619)	(43)		10		(653)
Autres immobilisations corporelles	(298)	(32)		1		(329)
Total	(1 250)	(105)		19		(1 336)

Les autres immobilisations financières sont des dépôts de garanties versés sur des contrats de locations immobilières et mobilières.

2 - ETAT DES STOCKS PAR CATEGORIES

(en milliers d'euros)

	Montant brut au 31/12/2023	Variations de l'exercice	Montant brut au 31/12/2024
Matières premières et autres approvisionnements	6 718	(356)	6 362
Total	6 718	(356)	6 362

3- ECHEANCIER DES CREANCES

(en milliers d'euros)

	Total brut au 31/12/2024	A moins d'un an	A plus d'un an	Dépréciations 31/12/2024	Total net au 31/12/2024	Total net au 31/12/2023
Créances de l'actif immobilisé						
Dépôts et cautionnements	79		79		79	71
autres immobilisations financières	79		79		79	71
Créances de l'actif circulant						
Avances et acomptes	74	74			74	
Créances clients	3 705	3 705			3 705	5 339
Clients douteux et litigieux	135		135	(61)	74	37
Créances sociales	33	33			33	32
Créances fiscales	244	244			244	261
Autres créances d'exploitation	11	11			11	30
Sous total : créances	4 203	4 068	135	(61)	4 142	5 700
Conventions de trésorerie Groupe						
Charges constatées d'avance	94	94			94	67
Total actif immobilisé et circulant	4 376	4 162	214	(61)	4 315	5 838
Produits à recevoir	Total brut au 31.12.2024					
Fournisseurs, avoirs et m/ses à recevoir						
Total des produits à recevoir						

4 - MOBILISATION DE CREANCES

Le montant des créances clients cédées dans le cadre de la mobilisation loi Dailly qui viennent en déduction du poste créances clients s'élève à 4 000 k€

5 - DEPRECIATIONS DE L'ACTIF

(en milliers d'euros)

	Dépréciations au 31/12/2023	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations au 31/12/2024
Stocks de matières premières et approvisionnements	(1 011)	(133)		(1 143)
Créances clients	(68)	(19)	26	(61)
Total	(1 079)	(152)	26	(1 204)

6 - COMPTES DE REGULARISATION ACTIF

(en milliers d'euros)

	Montants au 31/12/2023	Variations de l'exercice	Montants au 31/12/2024
Charges constatées d'avance	67	27	94 (1)
Total	67	27	94

(1) Le montant de 94 k€ de charges constatées d'avance au 31/12/24 se compose de charges d'exploitation

7 - VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

(en milliers d'euros)

	Capital	Primes	Réserves	Report à nouveau	Résultat de l'exercice	Total
Capitaux propres au 31/12/2022	788	76	272	(487)	(1 133)	(484)
Affectation de l'exercice				(1 133)	1 133	
Résultat de l'exercice 2023					(812)	(812)
Augmentation de capital			1 530	1 620		3 150
Capitaux propres au 31/12/2023	788	76	1 802		(812)	1 854
Affectation de l'exercice			(812)		812	
Résultat de l'exercice 2024					232	232
Capitaux propres au 31/12/2024	788	76	990		232	2 086

Le capital social est composé de 315 000 actions de valeur nominale 2,50 €

8 - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

(en milliers d'euros)

	Provision 31/12/2023	Dotations de l'exercice	Reprise de provision sans utilisation	Reprise de l'exercice	Provision 31/12/2024
Provisions pour litiges commerciaux	14	74	(29)		59
Provision pour garantie	92	18			110
Provision pour charges liées au personnel	271	85	(131)		225
Provisions pour risques et charges	377	177	(159)		395
Dont dotations et reprises					
d'exploitation			92	(28)	
financières					
exceptionnelles		85			

9 - ECHEANCIER DES DETTES

(en milliers d'euros)

	Total 31/12/2024	Moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total 31/12/2023
Découverts bancaires et assimilés					
Emprunts et dettes assimilées					
Sous-total : emprunts et dettes financières					
Conventions de trésorerie Groupe	1 099	1 099			1 937
Avances et acomptes reçus clients	971	971			418
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 160	4 160			6 049
Dettes sociales	1 716	1 716			1 557
Dettes fiscales	49	49			37
Consolidation TVA Groupe	238	238			355
Autres dettes d'exploitation	530	530			439
Produits constatés d'avance	106	106			79
Sous-total : autres dettes	7 772	7 772			8 934
Total	8 871	8 871			10 872

(en milliers d'euros)

Détail des charges à payer	Total 31/12/2024
Intérêts courus sur découverts	
Fournisseurs, factures non parvenues	998
Personnel, charges à payer	815
Organismes sociaux et taxes assises sur les salaires	465
Etat, charges à payer	17
Clients, avoirs à établir	223
Autres charges à payer	2
Total des charges à payer	2 520

10 - COMPTES DE REGULARISATION PASSIF

(en milliers d'euros)

	Montants au 31/12/2023	Apport partiel d'actif	Variations de l'exercice	Montants au 31/12/2024
Produits constatés d'avance	79		27	106
Total	79		27	106

(*) cette rubrique concerne des retraitements de chiffre d'affaires au niveau des contrats de services et des livraisons de biens

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

11 - CHIFFRE D'AFFAIRES

(en milliers d'euros)

Ventilation par nature d'activité	2024	2023
Ventes Marché Véhicules	14 088	14 182
Variation en %	-0,7%	7,6%
Ventes Marché Piétons	6 528	6 065
Variation en %	7,0%	8,1%
Ventes SAV	8 081	6 189
Variation en %	19,0%	11,7%
Ventes Groupe	6 132	7 070
Variation en %	-13,3%	16,9%
Refacturation de frais	529	373
Total	35 359	34 479
Variation en %	2,6%	11,5%

12 - REPRISES SUR PROVISIONS, AMORTISSEMENTS
ET TRANSFERTS DE CHARGES D'EXPLOITATION

(en milliers d'euros)

Ce poste comprend:	2024
Reprises sur provisions et amortissements d'exploitation (notes 9 et 12)	54
Transferts de charges d'exploitation	0
Remboursements des organismes de formation et aides à l'emploi	0
Refacturations de charges Groupe	(*)
Total	54

Les refacturations de charges et les remboursements de frais sont désormais comptabilisés en Chiffre d'Affaires (produits des activités annexes) en anticipation des nouvelles règles applicables dans le cadre de la modernisation des états financiers (règlement ANC 2022 06)

13 - RESULTAT EXCEPTIONNEL

(en milliers d'euros)

Ce poste comprend:	2024
Pénalités de marchés	(11)
Charges liées au personnel (y compris dotations - reprises)	46
Valeur nette comptable des cessions d'immobilisations	
Total	35

14- IMPOTS SUR LES BENEFICES

(en milliers d'euros)

Ce poste comprend	2024
Impôt sur les sociétés	0
Total	0

AUTOMATIC SYSTEMS SAS est membre d'un groupe d'intégration fiscale avec IER SAS, la mère. Chaque société comptabilise sa charge d'impôt comme en l'absence d'intégration, les surcoûts et économies d'impôts résultant de l'application du régime d'intégration fiscale sont conservés par la société-mère.

15- ACCROISSEMENT ET ALLEGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS

La situation fiscale latente résulte des décalages dans le temps de la comptabilisation de certains produits et charges et leur incorporation dans le résultat fiscal.

(en milliers d'euros)

Nature des différences temporaires	2024
A. Accroissement de la dette future d'impôts	
Base	0
Accroissement de la dette future d'impôts	0
B. Allègement de la dette future d'impôts	
Provisions et charges à payer non déductibles	53
Déficit reportables hors intégration fiscale (2058 Bbis)	3 324
Base	3 376
Allègement de la dette future d'impôts	844

AUTRES INFORMATIONS

16 - EFFECTIFS MOYENS

	2024
Cadres	39
Autres	78
Total	116

17 - ENGAGEMENTS HORS BILAN

I . Engagements de retraite

La société n'a pas d'engagement de pension ou complément de retraite envers son personnel. Le seul engagement résulte des indemnités de départ en retraite de la Convention Collective.

Le calcul actuariel prenant notamment en compte l'ancienneté, l'âge et la rotation du personnel, conduit à un engagement de la Société évalué à un montant de 561 milliers d'euros au 31/12/2024.

II . Engagements donnés

	(en milliers d'euros)
Garanties bancaires	11
Engagements contractuels fermes d'achat	0

III . Engagements reçus

	(en milliers d'euros)
Avals, cautions et garanties reçus	néant
Abandon de créance avec clause de retour à meilleure fortune	néant

18 - TRANSACTIONS AVEC LES ENTREPRISES LIEES GROUPE

Crédits sont signés (-)	(en milliers d'euros)
Comptes de bilan	
Clients	1 238
Créance d'intégration fiscale	
Fournisseurs débiteurs	
Conventions de trésorerie au passif	(1 099)
Clients créditeurs	
Fournisseurs	(1 490)
Dette TVA consolidée	(238)
Comptes de résultat	
Ventes intragroupe	6 132
Refacturations de services au Groupe	521
Achats de matières premières et autres approvisionnement	(5 361)
Autres achats et charges externes	(2 072)
Charges financières	(75)

19 - TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

Aucune transaction avec les parties liées n'a été conclue à des conditions anormales de marché

20 - HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires facturés au titre du mandat de Commissaire aux comptes s'élèvent à 51 k€.

21 - CONSOLIDATION

Le Groupe AUTOMATIC SYSTEMS est intégré globalement dans la consolidation du Groupe BOLLORE, 31-32 quai de Dron Bouton, Les sociétés comprises dans le périmètre de consolidation sont IER SAS, IER INC, IER Pte Ltd, IER Impresoras Especializadas SL, AS Belgium SA, AS France SAS, AS Equip Ltd, AS Espanola SA, AS America INC et ACS Inc, AS Deutschland GmbH

22 - REMUNERATIONS DES DIRIGEANTS

Les rémunérations allouées aux dirigeants ne sont pas précisées car cela conduirait indirectement à fournir une rémunération personnelle

AUTOMATIC SYSTEMS S.A.S

Société par actions simplifiée au capital de 787 500 €

Siège social : 22, rue du Huit Mai 1945

95340 PERSAN

304 395 973 RCS PONTOISE

EXTRAIT DE LA DÉCISION DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 26 JUIN 2025

.../...

Ceci exposé, l'Associé unique prend les décisions suivantes :

PREMIÈRE RÉSOLUTION

(Approbation des comptes sociaux de l'exercice 2024)

L'Associé unique, après avoir entendu lecture du rapport de gestion du Président, du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ainsi que lesdits rapports tels qu'ils lui sont présentés et qui font ressortir un bénéfice de 232 488,21 €.

Elle prend acte des dépenses et charges non déductibles des bénéfices assujettis à l'impôt sur les sociétés pour un montant de 53 508 euros (part de loyer correspondant à l'amortissement pratiqué par le bailleur).

En conséquence, elle donne quitus au Président de sa gestion pour l'exercice clos au 31 décembre 2024.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

(Affectation du résultat)

L'Associé unique, conformément à la proposition du Président, décide d'affecter comme suit le résultat de l'exercice 2024 :

Résultat de l'exercice	232 488,21 €
Report à nouveau antérieur	0,00 €
Bénéfice distribuable	232 488,21 €
Report à nouveau après affectation	232 488,21 €

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, il est rappelé qu'aucun dividende n'a été versé lors des trois précédents exercices.

.../...

Pour copie certifiée conforme

Le

11/04/2025

Nicolas Saillé – Le Président

AUTOMATIC SYSTEMS

Société par Actions Simplifiée

22, rue du 8 mai 1945

95340 - PERSAN

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

Constantin

Constantin
Société par Actions Simplifiée
22, rue du 8 mai 1945
95340 - PERSAN
Téléphone : 01 48 51 21 11
www.constantin.fr

Abscissa
1-A-20-03
95 01 01 03 00 00 00 00

AUTOMATIC SYSTEMS

Société par Actions Simplifiée

22, rue du 8 mai 1945
95340 - PERSAN

Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

Aux Associés de la société AUTOMATIC SYSTEMS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par les statuts, nous avons effectué l’audit des comptes annuels de la société AUTOMATIC SYSTEMS relatifs à l’exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu’ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l’exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Société anonyme au capital de 831 000 €
Société d’Expertise Comptable inscrite au Tableau de l’Ordre de Paris Ile-de-France
Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la Compagnie Régionale de Versailles et du Centre
642 010 045 RCS Nanterre
TVA : FR 87 642 010 045

Une entité du réseau Deloitte

Constantin

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le Code de Commerce et par le Code de Déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du Code de Commerce.

Constantin

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de Commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

Constantin

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 10 juin 2025

Le Commissaire aux Comptes

Constantin Associés

Member of Deloitte Touche Tohmatsu Limited

 Thierry QUERON

Thierry QUERON

AUTOMATIC SYSTEMS France

22, Rue du 8 mai 1945

95340 PERSAN

RCS Pontoise 304 395 973

**COMPTES SOCIAUX POUR LA PERIODE
DU 01 JANVIER 2023 AU 31 DECEMBRE 2024**

Tous les montants sont exprimés en K€ sauf mention contraire

S O M M A I R E

I. BILAN ACTIF.....	1
II. BILAN PASSIF.....	2
III. COMPTE DE RESULTAT.....	3-4
IV. ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX.....	5
A. Présentation de la société et faits marquants de l'exercice.....	5
B. Principes, règles et méthodes comptables.....	6
1. Immobilisations incorporelles.....	6
2. Immobilisations corporelles.....	6
3. Immobilisations financières.....	6
4. Stocks et encours.....	6
5. Créances et dettes.....	6
6. Ecart de conversion actifs et passifs.....	7
7. Provisions pour risques et charges.....	7
8. Indemnités de départ en retraite ou pensions.....	7
9. Charges et produits constatés d'avance.....	7
10. Résultat exceptionnel.....	7
11. Participation des salariés.....	7
12. Intégration fiscale.....	7
13. Changement de présentation des comptes.....	7
C. Explications des postes du bilan et du compte de résultat.....	8
1. Immobilisations et amortissements.....	8
2. Etat des stocks par catégories.....	8
3. Echancier des créances.....	8
4. Mobilisation de créances.....	9
5. Dépréciation des actifs.....	9
6. Charges constatées d'avance.....	9
7. Variation des capitaux propres.....	9
8. Provisions pour risques et charges.....	9
9. Echancier des dettes.....	10
10. Produits constatés d'avance.....	10
11. Répartition du chiffre d'affaires.....	11
12. Reprises sur provisions et transferts de charges.....	11
13. Détail du résultat exceptionnel.....	11
14. Impôt sur les bénéfices.....	11
15. Acroissement et allègement de la dette future d'impôts.....	11
D. Autres informations.....	12
16. Effectif Moyen.....	12
17. Engagements hors bilan.....	12
18. Transactions avec les sociétés liées.....	12
19. Transactions avec les parties liées.....	12
20. Honoraires du commissaire aux comptes.....	12
21. Coordonnées de la société consolidante.....	12
22. Rémunérations des dirigeants.....	12

AUTOMATIC SYSTEMS SAS**Comptes sociaux 2024 - 1****BILAN AU 31 DECEMBRE***(en milliers d'euros)*

ACTIF	2024		Net	2023
	Brut	Amortissements et dépréciations		Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles (note 1)				
Fonds commercial	434		434	434
Autres immobilisations incorporelles	254	(77)	177	171
Immobilisations incorporelles en cours	425		425	221
Avance, acompte sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles (note 1)				
Terrain				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	406	(354)	52	76
Autres immobilisations corporelles	1 265	(982)	284	263
Immobilisations corporelles en cours				
Immobilisations financières (note 1)				
- Participations et autres titres immobilisés				
- Autres immobilisations financières	79		79	71
Total I	2 865	(1 413)	1 451	1 236
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours (note 2 et 5)				
Matières premières et autres approv.	6 362	(1 143)	5 219	5 708
En-cours de production	6 362	(1 143)	5 219	5 708
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commande				
	74		74	
Créances (notes 3 et 5)				
Créances clients et comptes rattachés	4 128	(61)	4 067	5 700
Autres créances	3 841	(61)	3 779	5 377
Conventions de trésorerie Groupe	287		287	323
Disponibilités				
	446		446	392
Total II	11 010	(1 204)	9 806	11 799
Comptes de régularisation -Charges constatées d'avance (note 6)				
	94		94	67
ACTIF TOTAL	13 969	(2 617)	11 352	13 102

AUTOMATIC SYSTEMS SAS**Comptes sociaux 2024 - 2****BILAN AU 31 DECEMBRE***(en milliers d'euros)*

PASSIF	2024	2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital	788	788
Primes de fusion	76	76
Réserve légale	79	79
Réserves réglementées		
Autres réserves	911	1 723
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	232	(812)
Provisions réglementées		
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (I) (note 7)	2 086	1 854
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (II) (note 8)	395	377
DETTES (note 9)		
Emprunts auprès des établissements de crédit		
Conventions de trésorerie Groupe	1 099	1 937
Avances et acomptes reçus	971	418
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 160	6 049
Dettes fiscales et sociales	1 765	1 594
Dettes sur immobilisations		
Autres dettes d'exploitation	769	793
Total (III)	8 765	10 793
Comptes de régularisation - produits constatés d'avance (note 10)	106	79
PASSIF TOTAL (I+II+III+IV)	11 352	13 102

AUTOMATIC SYSTEMS SAS**Comptes sociaux 2024 - 3****COMPTE DE RESULTAT***(en milliers d'euros)*

	2024	2023
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises		
Production vendue		
-biens	29 538	30 002
-services	5 821	4 477
Chiffre d'affaires net (note 11)	35 359	34 479
Production immobilisée	88	114
Subventions d'exploitation	9	15
Reprises sur provisions et amortissements, transferts de charges (note 12)	54	103
Autres produits	31	20
Total des produits d'exploitation (I)	35 541	34 731
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de matières premières et autres approvisionnement	(17 804)	(19 635)
Variation de stock matières premières et autres approvisionnements	(356)	85
Autres achats et charges externes	(7 759)	(7 139)
Impôts, taxes et versements assimilés	(215)	(213)
Salaires et traitements	(5 791)	(5 458)
Charges sociales	(2 806)	(2 667)
Dotations aux amortissements et dépréciations sur immobilisations	(105)	(139)
Dotations aux dépréciations sur actif circulant (note 5)	(152)	(67)
Dotations aux provisions pour risques et charges (note 8)	(92)	(5)
Autres charges	(30)	(11)
Total des charges d'exploitation (II)	(35 109)	(35 249)
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	433	(518)
PRODUITS FINANCIERS		
Participations et autres valeurs mobilières		
Autres intérêts et produits assimilés	0	0
Reprises sur provisions et transferts de charges (notes 9 et 12)		
Différences positives de change		4
Total des produits financiers (III)	0	5
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	(235)	(317)
Différences négatives de change		
Total des charges financières (IV)	(235)	(317)
RESULTAT FINANCIER (III-IV)	(235)	(313)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV)	198	(831)

AUTOMATIC SYSTEMS SAS**Comptes sociaux 2024 - 4****COMPTE DE RESULTAT***(en milliers d'euros)*

	2024	2023
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges	131	146
Total des produits exceptionnels (V)	131	146
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	(11)	(0)
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements et aux provisions	(85)	(127)
Total des charges exceptionnelles (VI)	(96)	(127)
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI) (note 17)	35	19
Participation des salariés (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII) (note 14)		
RESULTAT NET (I-II+III-IV+V-VI-VII-VIII)	232	(812)
Résultat par action		
Nombre d'actions	315 000	315 000
Résultat courant global par action (en euros)	1	(3)
Résultat net par action (en euros)	1	(3)

ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX

A. Présentation de la société et faits marquants de l'exercice

Présentation de la société

La société Automatic Systems France créée en 1974 est la filiale de commercialisation de la société Automatic Systems Belgique, concepteur et fabricant d'obstacles physiques de sécurité pour le contrôle des accès Véhicules (Outdoor) et Piétons (Indoor).

La société ASF est détenue à 100 % par Automatic Systems Belgique

L'activité est répartie en deux pôles

- BA France : Commercialisation de tous les produits du Groupe AS
- BU Outdoor : Développement et production de barrières Outdoor pour toutes les BA du Groupe Automatic Systems

La société dispose de deux sites :

- Persan : Siège social avec l'usine de production
- Lyon : Pour l'activité commerciale

Faits marquants de l'exercice :

Néant

B. Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de la Société ont été établis conformément aux dispositions de la législation et aux pratiques généralement admises en France et en conformité du règlement ANC n° 2016-07 modifiant le règlement n°2014-03 relatif à la réécriture du plan comptable général ainsi qu'en conformité du règlement ANC n° 2015-05 relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture, dans le respect des règles de prudence, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels et aux hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes,
- Indépendance des exercices

Dans le cadre de l'application du règlement du CRC n° 2004-06 portant sur la définition, l'évaluation et la comptabilisation des actifs, aucune modification n'a été apportée aux actifs historiquement comptabilisés, l'ensemble de ces derniers répondants aux nouvelles définitions

Dans le cadre de l'application du règlement CRC n° 2002-10, les actifs immobilisés doivent être décomposés en éléments séparés ayant une durée d'utilisation distincte. Il n'a pas été identifié dans le parc des immobilisations de biens susceptibles de faire l'objet d'un éclatement par composant.

Immobilisations Incorporelles

Dans ce poste, figurent :

Brevets	Linéaire	1 à 5 ans
Licences logiciel informatique	Linéaire	1 à 5 ans
Le fonds commercial correspondant à l'acquisition de la société BCA.		
Le montant inscrit au bilan est de 434 480 €.		
Aucun amortissement ou dépréciation n'est pratiqué sur ce poste.		

Le test de la valeur de ce fonds s'apprécie en fonction de l'EDITDA sur 3 ans

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeur constatées, le cas échéant

Les immobilisations incorporelles peuvent faire l'objet d'une dépréciation au cas par cas, lorsque leur valeur actuelle devient inférieure à leur valeur comptable. Les dépréciations sont directement inscrites à l'actif en diminution de la valeur des éléments correspondants

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeur constatées, le cas échéant

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de consommation prévisionnelle des avantages économiques liés à leur utilisation. Les principales cadences d'amortissement pratiquées sont les suivantes:

Agencements et aménagements des constructions	Linéaire	4 à 10 ans
Matériel et outillage industriel	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de transport	Linéaire	1 à 3 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	1 à 5 ans

Immobilisations financières

Le montant porté en autres immobilisations financières correspond à des dépôts de garantie versés dans le cadre de contrat de location

Stocks et encours

La technique utilisée pour évaluer le coût des stocks est le coût moyen pondéré

Le coût d'acquisition des matières premières et marchandises est déterminé par l'addition du prix d'achat et des coûts directement attribuables à l'acquisition d'un coefficient d'approche venant majorer la valeur des stocks de matière première et des marchandises

Le coût de production des stocks de produits finis est déterminé par l'addition des éléments suivants :

- Le coût d'acquisition des matières consommées pour sa production, évalué comme indiqué ci-dessus ;
- Les charges directes de production ;
- Les charges indirectes de production ;

L'incorporation des charges indirectes dans le coût de production se traduit par l'application d'un coefficient d'approche venant majorer la valeur des stocks de produits finis

Les provisions pour dépréciation de stock sont calculées de la façon suivante

- Dépréciation à 95 % du stock sans consommation sur les 12 derniers mois ,
- Dépréciation à 30 % du stock supérieur à 1 an de consommation ,
- Dépréciation à 30 % du stock supérieur à 2 ans de consommation ,
- Dépréciation à 35 % du stock supérieur à 3 ans de consommation ,

Les articles nouvellement créés sur les 12 derniers mois sont exclus du périmètre de dépréciation

Stocks satellites .

- Stock Démonstration / Exposition / Documentation : Dépréciation à 100 %
- Stock prototype . dépréciation à 100 %

Créances et dettes

Les créances sont valorisées à leurs valeurs nominales après constatation éventuelle de provisions pour dépréciation si un risque d'insolvabilité du débiteur concerné s'avérait.

Celles-ci sont diminuées du montant des cessions de créances loi Dailly que nous finançons auprès de la BNP pour un montant de 4 000 k€ au 31/12/2024. Au 31/12/2023, le montant était de 3 999 k€.

Les provisions sur créance clients sont valorisées à 100 % de la valeur HT sur la base d'un dossier de recouvrement structuré ou sur la base d'une déclaration de créance.

Les dettes sont valorisées à leurs valeurs nominales constatées

Ecart de conversion actifs et passifs

Au 31/12/2024, nous n'avons pas de créances ou dettes en devise constatée au bilan

Provisions pour risques et charges

Conformément à l'avis du CNC n°00-01 sur les passifs, une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation à l'égard d'un tiers ou qu'il est probable ou certain, qu'elle provoque une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente

Les provisions sont constituées en regard des litiges et contentieux connus à la date de clôture des comptes. Leurs constitutions relèvent d'une observation individuelle des éléments ou événements constituant le dit risque, et sont évaluées en fonction de la situation à la date de clôture. Lorsqu'un écart de conversion actif est représentatif d'un risque de change, il fait l'objet d'une provision pour perte de change

Indemnités de départ en retraite ou pensions

Les indemnités légales ou conventionnelles de départ en retraite ou pensions complémentaires relatives au personnel en activité figurent en engagements hors bilan.

Le montant de l'engagement est évalué, par un actuaire extérieur au groupe, selon la méthode PUC (Projected Unit Credit) en utilisant un taux d'actualisation financière brut de 3,5 %.

Le calcul actuariel prenant notamment en compte l'ancienneté, l'âge et la rotation du personnel, conduit à un engagement de la Société évalué à un montant de 561 milliers d'euros au 31/12/2024

Il n'existe pas d'engagements spécifiques en faveur des organes d'administration ou de direction

Charges et produits constatés d'avance

Il s'agit de charges et produits comptabilisés dans l'exercice et se rapportant à l'exercice suivant

Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel est constitué des charges et produits résultant d'événements et/ou d'opérations distinctes des activités courantes de la société.

Participation des salariés

Il n'y a pas eu de participation allouée au titre de l'exercice, celui-ci étant déficitaire

Intégration fiscale

La Société est membre d'un groupe d'intégration fiscale dont IER est la mère.

La charge d'impôt est supportée par chaque société comme en l'absence d'intégration. Les économies d'impôt sont appréhendées par la société mère

La convention d'intégration fiscale, ne prévoyant pas le reversement aux filiales de leurs déficits reportables en cas de sortie du périmètre d'intégration, aucune provision n'a été constituée au titre des déficits fiscaux des filiales utilisés par la société mère.

Changement de présentation des comptes**Chiffre d'affaires :**

En anticipation des nouvelles règles applicables dans le cadre de la modernisation des états financiers (règlement ANC 2022 06), les refacturations de services et les remboursements de frais sont comptabilisés en Chiffre d'Affaires depuis le 1^{er} janvier 2023, ces produits étaient comptabilisés en transfert de charges avant 2023

NOTES SUR LE BILAN

1 - ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE

(en milliers d'euros)

Immobilisations (valeurs brutes)	Au 31/12/2023	Augmentations	Diminutions	reclassement	Au 31/12/2024
Immobilisations incorporelles					
Fonds commercial	434				434
Concessions, brevets, licences	248	7			254
Immobilisations incorporelles en cours	221	204			425
Total	903	211			1 114
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériels et outill	409	5	(8)		407
Agencements et aménagements divers	829	80	(10)		899
Autres immobilisations corporelles	350	17	(1)		365
Total	1 589	102	(19)		1 672

(en milliers d'euros)

Amortissements et dépréciations	Au 31/12/2023	Dotations de l'exercice	Dépréciation de l'exercice	Reprises sur cessions	Apport part. d'actifs	Au 31/12/2024
Immobilisations incorporelles						
Fonds commercial						
Concessions, brevets, licences	(77)					(77)
Total	(77)					(77)
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériels et outill	(333)	(29)		8		(354)
Agencements et aménagements divers	(619)	(43)		10		(653)
Autres immobilisations corporelles	(298)	(32)		1		(329)
Total	(1 250)	(105)		19		(1 336)

Les autres immobilisations financières sont des dépôts de garanties versés sur des contrats de locations immobilières et mobilières

2 - ETAT DES STOCKS PAR CATEGORIES

(en milliers d'euros)

	Montant brut au 31/12/2023	Variations de l'exercice	Montant brut au 31/12/2024
Matières premières et autres approvisionnements	6 718	(356)	6 362
Total	6 718	(356)	6 362

3- ECHEANCIER DES CREANCES

(en milliers d'euros)

	Total brut au 31/12/2024	A moins d'un an	A plus d'un an	Dépréciations 31/12/2024	Total net au 31/12/2024	Total net au 31/12/2023
Créances de l'actif immobilisé						
Dépôts et cautionnements	79		79		79	71
autres immobilisations financières	79		79		79	71
Créances de l'actif circulant						
Avances et acomptes	74	74			74	
Créances clients	3 705	3 705			3 705	5 339
Clients douteux et litigieux	135		135	(61)	74	37
Créances sociales	33	33			33	32
Créances fiscales	244	244			244	261
Autres créances d'exploitation	11	11			11	30
Sous total : créances	4 203	4 068	135	(61)	4 142	5 700
Conventions de trésorerie Groupe						
Charges constatées d'avance	94	94			94	67
Total actif immobilisé et circulant	4 376	4 162	214	(61)	4 315	5 838
Produits à recevoir						
Fournisseurs, avoirs et m/ses à recevoir						
Total des produits à recevoir						

AUTOMATIC SYSTEMS SAS

Comptes sociaux 2024 - 9

4 - MOBILISATION DE CREANCES

Le montant des créances clients cédées dans le cadre de la mobilisation loi Dailly qui viennent en déduction du poste créances clients s'élève à 4 000 k€

5 - DEPRECIATIONS DE L'ACTIF

(en milliers d'euros)

	Dépréciations au 31/12/2023	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations au 31/12/2024
Stocks de matières premières et approvisionnements	(1 011)	(133)		(1 143)
Créances clients	(68)	(19)	26	(61)
Total	(1 079)	(152)	26	(1 204)

6 - COMPTES DE REGULARISATION ACTIF

(en milliers d'euros)

	Montants au 31/12/2023	Variations de l'exercice	Montants au 31/12/2024
Charges constatées d'avance	67	27	94 (1)
Total	67	27	94

(1) Le montant de 94 k€ de charges constatées d'avance au 31/12/24 se compose de charges d'exploitation

7 - VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

(en milliers d'euros)

	Capital	Primes	Réserves	Report à nouveau	Résultat de l'exercice	Total
Capitaux propres au 31/12/2022	788	76	272	(487)	(1 133)	(484)
Affectation de l'exercice				(1 133)	1 133	
Résultat de l'exercice 2023					(812)	(812)
Augmentation de capital			1 530	1 620		3 150
Capitaux propres au 31/12/2023	788	76	1 802		(812)	1 854
Affectation de l'exercice			(812)		812	
Résultat de l'exercice 2024					232	232
Capitaux propres au 31/12/2024	788	76	990		232	2 086

Le capital social est composé de 315 000 actions de valeur nominale 2,50 €

8 - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

(en milliers d'euros)

	Provision 31/12/2023	Dotations de l'exercice	Reprise de provision sans utilisation	Reprise de l'exercice	Provision 31/12/2024
Provisions pour litiges commerciaux	14	74	(28)		59
Provision pour garantie	92	18			110
Provision pour charges liées au personnel	271	85	(131)		225
Provisions pour risques et charges	377	177	(159)		395
Dont dotations et reprises		d'exploitation financières exceptionnelles	92 (28) 85		

9 - ECHEANCIER DES DETTES

(en milliers d'euros)

	Total 31/12/2024	Moins d'un an	De 1 a 5 ans	Plus de 5 ans	Total 31/12/2023
Découverts bancaires et assimilés					
Emprunts et dettes assimilées					
Sous-total : emprunts et dettes financières					
Conventions de trésorerie Groupe	1 099	1 099			1 937
Avances et acomptes reçus clients	971	971			418
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 160	4 160			6 049
Dettes sociales	1 716	1 716			1 557
Dettes fiscales	49	49			37
Consolidation TVA Groupe	238	238			355
Autres dettes d'exploitation	530	530			439
Produits constatés d'avance	106	106			79
Sous-total : autres dettes	7 772	7 772			8 934
Total	8 871	8 871			10 872

	(en milliers d'euros)
Détail des charges à payer	Total 31/12/2024
Intérêts courus sur découverts	
Fournisseurs factures non parvenues	998
Personnel, charges à payer	815
Organismes sociaux et taxes assises sur les salaires	465
Etat, charges à payer	17
Clients, avoirs à établir	223
Autres charges à payer	2
Total des charges à payer	2 520

10 - COMPTES DE REGULARISATION PASSIF

(en milliers d'euros)

	Montants au 31/12/2023	Apport partiel d'actif	Variations de l'exercice	Montants au 31/12/2024
Produits constatés d'avance	79		27	106
Total	79		27	106

(*) cette rubrique concerne des retraitements de chiffre d'affaires au niveau des contrats de services et des livraisons de biens

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

11 - CHIFFRE D'AFFAIRES

(en milliers d'euros)

Ventilation par nature d'activité	2024	2023
Ventes Marché Véhicules	14 088	14 182
Variation en %	-0,7%	7,6%
Ventes Marché Piétons	6 528	6 065
Variation en %	7,6%	8,1%
Ventes SAV	8 091	5 009
Variation en %	19,0%	11,7%
Ventes Groupe	6 132	7 070
Variation en %	-13,3%	16,9%
Refacturation de frais	529	373
Total	35 359	34 479
Variation en %	2,6%	11,5%

12 - REPRISES SUR PROVISIONS, AMORTISSEMENTS
ET TRANSFERTS DE CHARGES D'EXPLOITATION

(en milliers d'euros)

Ce poste comprend	2024
Reprises sur provisions et amortissements d'exploitation (notes 9 et 12)	54
Transferts de charges d'exploitation	0
Remboursements des organismes de formation et aides à l'emploi	0
Refacturations de charges Groupe	(*)
Total	54

Les refacturations de charges et les remboursements de frais sont désormais comptabilisés en Chiffre d'Affaires (produits des activités annexes) en anticipation des nouvelles règles applicables dans le cadre de la modernisation des états financiers (règlement ANC 2022 06)

13 - RESULTAT EXCEPTIONNEL

(en milliers d'euros)

Ce poste comprend	2024
Pénalités de marchés	(11)
Charges liées au personnel (y compris dotations - reprises)	46
Valeur nette comptable des cessions d'immobilisations	
Total	35

14- IMPOTS SUR LES BENEFICES

(en milliers d'euros)

Ce poste comprend	2024
Impôt sur les sociétés	0
Total	0

AUTOMATIC SYSTEMS SAS est membre d'un groupe d'intégration fiscale avec IER SAS, la mère. Chaque société comptabilise sa charge d'impôt comme en l'absence d'intégration, les surcoûts et économies d'impôts résultant de l'application du régime d'intégration fiscale sont conservés par la société-mère.

15- ACCROISSEMENT ET ALLEGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS

La situation fiscale latente résulte des décalages dans le temps de la comptabilisation de certains produits et charges et leur incorporation dans le résultat fiscal,

(en milliers d'euros)

Nature des différences temporaires	2024
A. Accroissement de la dette future d'impôts	
Base	0
Accroissement de la dette future d'impôts	0
B. Allègement de la dette future d'impôts	
Provisions et charges à payer non déductibles	53
Déficit reportables hors intégration fiscale (2058 Bbis)	3 324
Base	3 376
Allègement de la dette future d'impôts	844

AUTRES INFORMATIONS

16 - EFFECTIFS MOYENS

	2024
Cadres	39
Autres	78
Total	116

17 - ENGAGEMENTS HORS BILAN

I . Engagements de retraite

La société n'a pas d'engagement de pension ou complément de retraite envers son personnel. Le seul engagement résulte des indemnités de départ en retraite de la Convention Collective

Le calcul actuariel prenant notamment en compte l'ancienneté, l'âge et la rotation du personnel, conduit à un engagement de la Société évalué à un montant de 561 milliers d'euros au 31/12/2024.

II . Engagements donnés

	(en milliers d'euros)
Garanties bancaires	11
Engagements contractuels fermes d'achat	0

III . Engagements reçus

	(en milliers d'euros)
Avals, cautions et garanties reçus	néant
Abandon de créance avec clause de retour à meilleure fortune	néant

18 - TRANSACTIONS AVEC LES ENTREPRISES LIEES GROUPE

Crédits sont signés (-)

	(en milliers d'euros)
Comptes de bilan	
Clients	1 238
Créance d'intégration fiscale	
Fournisseurs débiteurs	
Conventions de trésorerie au passif	(1 099)
Clients créditeurs	
Fournisseurs	(1 490)
Dette TVA consolidée	(238)
Comptes de résultat	
Ventes intragroupe	6 132
Refacturations de services au Groupe	521
Achats de matières premières et autres approvisionnement	(5 361)
Autres achats et charges externes	(2 072)
Charges financières	(75)

19 - TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

Aucune transaction avec les parties liées n'a été conclue à des conditions anormales de marché

20 - HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires facturés au titre du mandat de Commissaire aux comptes s'élèvent à 51 k€.

21 - CONSOLIDATION

Le Groupe AUTOMATIC SYSTEMS est intégré globalement dans la consolidation du Groupe BOLLORE, 31-32 quai de Dion Bouton, Les sociétés comprises dans le périmètre de consolidation sont IER SAS, IER INC, IER Pte Ltd, IER Impresoras Especializadas SL, AS Belgium SA, AS France SAS, AS Equip Ltd, AS Espanola SA, AS America INC et ACS Inc, AS Deutschland GmbH

22 - REMUNERATIONS DES DIRIGEANTS

Les rémunérations allouées aux dirigeants ne sont pas précisées car cela conduirait indirectement à fournir une rémunération personnelle